

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES JOURNEES DE ROULAGE SUR CIRCUIT

Nom et Prénom du PARTICIPANT UTILISATEUR :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

N° de permis :

Convention d'utilisation de la piste à usage d'entraînement pratiqué en groupe. L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, pratiquer les sessions de roulage organisés par la société PONCET sous son entière responsabilité, et déclare accepter les risques inhérents à la pratique de cette discipline.

Il renonce ainsi irrévocablement à tous recours, pour lui-même et tous ses ayants droits, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, ou tout autres personnes qui en relèvent à titre quelconque, ainsi que les assureurs des sociétés.

Il déclare avoir pris connaissance de la piste et de ses dispositifs de sécurité avant de commencer les roulages, et accepte sans réserve l'état dans lequel ils se trouvent, renonçant donc à pouvoir exercer une action à l'encontre du Circuit et des organisateurs, qu'il soit accidenté de son fait ou de celui d'une autre personne sur la piste (panneuteur, photographe, commissaire de piste, équipe de sécurité, ...), ou pour tout autre raison.

La direction du Circuit ou l'organisateur ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes et accompagnateurs), tant au niveau corporel que matériel, ni des vols ou litiges survenant entre utilisateurs et/ou accompagnateurs.

Il s'engage à prendre à sa charge toutes les dégradations qu'il pourrait occasionner au titre d'utilisateur de ce Circuit, sur la base d'un devis établi par le Circuit et ses organisateurs.

Les organisateurs se réservent les droits, d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité, et d'exclure de façon définitive un participant ou un accompagnateur dont le comportement empêcherait le bon déroulement de la journée ; Il reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité du Règlement Intérieur du Circuit correspondant à la date du roulage.

Le participant utilisateur dénommé ci-dessus, déclare être titulaire du permis de conduire A, du CASM ou d'une licence sportive FFM.

L'utilisateur reconnaît être le seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur qui ne serait pas inscrit à cette journée et qui n'aurait pas signé les documents prévus à cet effet. Tous les véhicules terrestres à moteur se doivent d'être assurés à l'année au minimum par une responsabilité civile.

Fait à :, le :

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)